

Bô Noël - Rétrospective

Cédric nous remercie pour le travail effectué et passe en revue les points positifs et ceux à améliorer, avant de laisser la parole aux divers intervenants sur ces constats.

Points positifs

Collaboration	- Bonnes relations avec les jeunes qui travaillaient. - Bonne collaboration avec le groupe de gérants EMS (événement-musique-soirée).
Infrastructure	- Amélioration de l'espace à disposition, notamment l'annexe. Remerciement à Arnaud, la jeunesse de Carrouge et Fabrice Destraz à qui l'on doit cette nouvelle infrastructure. - Les décorations « participatives » ont bien fonctionnées. Chaque jeune avait plaisir à venir mettre son nom sur le mur et publier une photo sur les réseaux, ceci a pu attirer du monde sur la place de fête.
Organisation	- Démontages rapides (1 jour) et efficaces. - Remerciements à Arnaud et Cédric pour avoir chapeauté le projet.

Points à améliorer

Communication	- Anticiper la communication sur les réseaux quant aux jeunes participantes.
Gadgets	- Collaboration avec Jok Import difficile. - Pluralité des intervenants au sein du groupe de travail rendant la communication difficile.
Animation	- Revoir le concept de la verrée des commissions. - Dynamiser les jours de semaine à faible concentration (dimanche, lundi, mardi). - Définir un espace pour l'animation.
Exploitation	- Développer l'exploitation de l'étage du haut. - Améliorer l'accès et la signalisation du bar. - Prendre des réservations. - Créer un espace nourriture et un boisson. - Location de la tonnelle trop coûteuse.
Matériel	- Verres à vin trop fragiles. - Veiller aux gobelets qui sont réinsérés dans le circuit d'un stand à l'autre. - Être attentif au vol de matériel et d'argent. - Augmenter le matériel électriques et revoir la planification du montage électricité (à faire en différé de l'infrastructure).
Collaboration Bô Noël / Ville de Lausanne	- Chauffage à maintenir jusqu'au 31 décembre. - Organiser rapidement une rencontre avec Trivial Mass pour faire valider le projet au Comité central (CC) de mars. - La pluralité des services impactés par l'organisation de Bô Noël rend difficile la collaboration avec la Ville de Lausanne.
Organisation	- Alléger la charge de travail du caissier. - Veiller au jonglage : groupe de travail / groupe de gérants. - Engager un photographe sur l'événement. - Créer un cahier des charges des postes à responsabilité.
Décoration	- Ajouter une structure pour les listes des prix. - Mettre en avant les produits proposés.
Nourriture / Boisson	- Adapter la carte des boissons en lien avec la nourriture proposée.
FVJC	- Revoir la collaboration et le travail des commissions sur l'événement.

Finances

CA (TTC) :	CHF 154 457,17
CA (HT) :	CHF 143 414,27
Coûts variables (TTC) :	CHF 61 986,06
Coûts fixes (TTC):	CHF 47 969,37 (tonnelle prise en charge par la subvention Fédé)
Résultat manifestation :	CHF 44 501,74

Versement aux jeunes : CHF 1295.- par jeune / par jour

Charges FVJC (TTC) :	CHF 15 647,43
Travail de commission (TTC) :	CHF 12 825.-
CA FVJC (TTC) :	CHF 2 964,25 (vente marchandises et infrastructure)
Résultat d'exploitation FVJC :	CHF 141,82

*Mugs offerts -> 54.- BN

Jour intéressant : vendredi.

Jours moins fructueux : lundi et dimanche.

Paiement : majoritairement cash -> carte -> TWINT



Les grands gagnants

Bière : Boxer.

Cuisine : 600 à 700 pièces pour chaque met.

Minérale : Coca-Cola.

Spécialité : Suze en bouteille - vin chaud en verre (6 619 verres).

Vin : Duruz - Tilleul (512 bouteilles).

Perspectives

- Lucie avertit que ce groupe de travail (GT) est très gourmand en investissement. Cette charge est assumée par de bons éléments du CC qui ne peuvent pas mettre leur énergie dans d'autres projets ou GT.
- Mise à part Cédric, le reste du GT souhaite poursuivre son mandat.
- Pour décharger Sophie, il serait éventuellement intéressant de rechercher un sous-caissier.
- Le souhait de maintenir ce rendez-vous hivernal (l'Emboscade) est partagé par l'ensemble du groupe.
- Lors de la prochaine rencontre, la création d'une commission événementiel, le maintien et la forme du groupe de travail devront être discutés.
- Création d'un échéancier propre à l'événement.

Prochaine séance : le jeudi 6 avril.